

## Introduction JL FUGIT – Président Conseil National de l’Air

« J’ai la lourde tâche d’introduire cette conférence de presse !

En même temps, en tant que Président du Conseil National de l’Air (tout nouveau Président) je suis heureux d’être ici à vos côtés pour évoquer le sujet de la lutte contre la pollution de l’air ...et je suis satisfait de voir combien cette question est prise en compte aussi bien par les collectivités que par le Gouvernement et nos Ministres.

Je voudrais tout d’abord resituer le cadre et rappeler le constat que nous partageons tous ! La baisse des émissions de polluants en France, amorcée il y a une quinzaine d’années a permis une amélioration globale de la qualité de l’air en France. Elle fait suite à la mise en place de différentes stratégies et plans d’actions : les PPA, le Plan National de Réduction des émissions de polluants atmosphériques, certains PCAET, des PDU... Les concentrations moyennes de certains polluants diminuent et les dépassements des normes pour la protection de la santé affectent moins de zones... même si des valeurs limites sont encore trop souvent dépassées.

Malgré ces améliorations, il reste donc beaucoup à faire pour améliorer la qualité de l’air dans notre pays...et notamment pour faire diminuer la pollution de fond cette pollution « moyenne » à laquelle beaucoup de nos concitoyens sont soumis.

Les pics de pollutions qui sur le plan médiatique permettent d’une certaine manière de rendre plus « visible », plus « perceptible » l’invisible, ont la vertu d’aider à la prise de conscience ...mais peuvent parfois nous faire oublier la pollution de fond qui par sa constance et son ampleur est un véritable fléau sanitaire contre lequel il faut lutter !

Les sources émettrices sont multiples et connues (transports, résidentiel, agriculture, industries)...mais pour les polluants qui posent le plus de problèmes, ceux qui nous conduisent à des dépassements réguliers des valeurs limites autorisées, le Dioxyde d’azote surtout et dans une moindre mesure les particules fines, le transport représente le secteur le plus polluant de l’hexagone !

Je rajouterai que le renvoi de la France devant la cour de justice européenne rappelle à chacun l’urgence de soutenir le développement de la mobilité durable.

Bien sûr on ne peut pas dire que rien n’a été fait ces derniers temps !

Monsieur le Ministre d’Etat, Madame la Ministre je n’oublie pas que vous avez renforcé les actions en faveur de la qualité de l’air, avec par exemple la prime à la conversion des véhicules qui connaît un succès au-delà des objectifs fixés initialement,

Je pense aussi au soutien de l’Etat pour aider les territoires les plus touchés par les dépassements de pollution.

Je pense à l’aide pour l’élaboration des feuilles de routes sur la pollution de l’air qui ont été présentées en avril dernier.

Et puis il y a toute la réflexion en cours autour des Zones à faibles émissions...j’imagine que vous allez nous en parler ! Les collectivités se mobilisent elles aussi et la présence des représentants de la Métropole de Montpellier et de la Ville de Paris en est l’exemple ce matin. La mobilisation des collectivités est importante ...d’autant que la qualité de l’air fait partie du

cadre de vie dont chaque élu veut naturellement faire un facteur d'attractivité pour son territoire.

Je voudrais ajouter si vous me le permettez que je crois, que nous sommes tous d'accord sur le fait que nous devons accélérer et intensifier les mesures.

Il nous faut tout faire pour reconquérir la qualité de l'air !  
Car nous devons, comme le dit la loi de 1996, garantir à chacun le droit de respirer un air sain !

Nous sommes là face à une question santé/environnement majeure qui correspond à une attente sociétale forte !

Nos compatriotes ont des questions et ont besoin de réponses ...et je les crois de plus en plus prêts à agir !

Cette attente sociétale est d'ailleurs de plus en plus partagée au niveau mondial ...l'OMS organisera d'ailleurs en octobre prochain à Genève pour la première fois une conférence mondiale sur ce sujet !

Dans le même esprit je profite d'annoncer deux événements qui se dérouleront en France dans les prochains mois

- Le 19 septembre prochain sera la journée nationale de la qualité de l'air
  - Et les 9 et 10 octobre prochains auront lieu les 4èmes Assises Nationale de la qualité de l'Air
- Ce sera l'occasion de mesurer où nous en sommes sur les actions entreprises pour avancer sur ce sujet !

En attendant ces rendez-vous de l'automne, Monsieur le Ministre d'Etat, Madame la Ministre des transports, nous allons vous écouter ....comme nous écouterons les élus qui avancent dans la lutte contre la pollution !

Je ne vous cache pas que j'espère que ce matin nous allons moins parler des pics de pollutions ...mais plutôt découvrir un pic de solutions !

Un pic de solutions que nous retrouverons sûrement dans le cadre de la loi d'orientation des mobilités qui doit selon moi nous permettre, entre autres, de réconcilier la qualité de l'air avec nos déplacements ! »